

INFORMATIONS COMMUNALES

JUILLET 2025

FÊTE DE L'ÉCOLE

La fin de l'année scolaire arrivant, les élèves de l'école communale de GURS vous invitent à participer à la traditionnelle fête de l'école **le vendredi 27 juin à 19h00.**

CÉRÉMONIE AU CAMP DE GURS

La cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale d'hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France se tiendra :

le dimanche 20 juillet 2025 à 17h45
au camp d'internement de GURS

Cette cérémonie se déroulera sous la présidence de Mme Aoustin-Roth Marion, Sous-Préfète pour l'arrondissement d'OLORON-STE-MARIE.

VENTE DE MATÉRIEL COMMUNAL

Le conseil municipal souhaite mettre en vente du matériel communal technique dont il ne se sert plus (Frontal, caisse, broyeur, ramasse-feuilles) ou nécessitant des réparations (Kangoo, tondeuses, souffleur).

Nous donnons rendez-vous aux personnes intéressées **le vendredi 11 juillet à 19H00** sur le site de l'atelier communal.

GURS EN FÊTE LES 22, 23 ET 24 AOUT 2025

Chers habitants de Gurs,

Les beaux jours sont de retour et, avec eux, l'esprit festif de notre village ! Le Comité des Fêtes de Gurs a le plaisir de vous annoncer le passage des aubades 2025 dans les rues de notre commune.

À partir du 29 Juin 2025, notre joyeuse troupe passera de maison en maison pour partager musique, bonne humeur et préparer ensemble les festivités à venir !

Votre accueil chaleureux et vos sourires sont notre plus belle récompense, alors ouvrez vos portes et vos cœurs : ensemble, faisons résonner Gurs au rythme de la fête !

Durant notre visite, nous partagerons avec vous le programme des fêtes que nous avons concocté pour cette nouvelle édition 2025. Nous vous remettons en main propre le déroulé des festivités, qui résume les activités prévues durant ce beau week-end festif.

Tapas, concerts, pétanque, jeux gonflables, repas, bal : il y en aura pour tous les goûts !

Le menu du repas des villageois sera également présenté, et nous pourrons prendre directement les inscriptions.

Vous pourrez, si vous le souhaitez, participer aux quêtes habituelles qui nous permettent, chaque année, de faire vivre la tradition des fêtes de notre village.

Adishatz et à très bientôt !

Le Comité des Fêtes de Gurs



MODIFICATION DES SENS DE CIRCULATION RUE LACAUSSADE, CHEMIN LOUSTALET ET PLACE DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal a souhaité modifier les sens de circulation rue Lacaussade, Chemin Loustalet et Place de l'Église pour améliorer la sécurité. Cette modification rentrera en vigueur vers la mi-juillet, sitôt les panneaux reçus et installés.

HORAIRES/CONGÉS SECRÉTARIAT

Depuis le 1^{er} juin 2025, les jours et horaires d'ouverture du secrétariat de mairie sont les suivants :

- lundi de 9h à 12h30
- mardi de 13h30 à 17h30
- vendredi de 8h30 à 12h30

Les mercredi et jeudi sont fermés au public. Ces jours-là, et en cas d'urgence, merci de contacter le Maire ou un adjoint.

Le secrétariat sera fermé du lundi 11 août au vendredi 22 août inclus. Merci de planifier vos démarches administratives en tenant compte de cette fermeture.

PROCHAINES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Au mois de mars 2026, vous serez appelés à voter pour élire un nouveau conseil municipal. Certains conseillers municipaux et moi-même, ne souhaitons pas renouveler notre mandat. Si vous avez de l'attachement pour votre commune, un peu de temps à lui consacrer, de l'engagement, de la volonté et que vous souhaitez vous investir au sein du prochain conseil municipal, je vous invite à vous porter candidat pour se scrutin, oh combien important.

Pour ce faire, il faudra désormais déposer des listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir (pour notre commune 11 postes), et au plus deux candidats supplémentaires. Toutefois, les listes seront réputées complètes si elles comptent jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif requis. Autrement dit, les candidatures isolées ne seront pas possibles, pas plus que les listes comptant au moins trois candidats de moins que l'effectif requis.

Il s'agira d'un **scrutin de liste à deux tours** sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Ainsi, un bulletin de vote sur lequel l'électeur effectuerait un panachage, c'est-à-dire qu'il ajouterait et/ou rayerait un ou plusieurs noms, sera considéré comme nul.

Autre nouveauté, les listes de candidats devront être composées **de façon paritaire avec alternativement un candidat de chaque sexe**.

L'avenir de votre commune et des services qui l'accompagnent dépendent de vous !

Vous pouvez retrouver toutes les informations de votre commune sur son site internet : <https://www.intramuros.org/gurs> ainsi que sur l'application INTAMUROS (À télécharger gratuitement)



INFORMATION RELAYÉE

- Association des Parents d'élèves « Les Papillons de GURS : « Les vendeurs en herbe de Gurs remercient sincèrement les habitants pour leur accueil cordial lors de la vente des tartes aux fraises au profit de l'école de Gurs. »
- Restaurant O BEL O : " les jeudi Tapas d'O'bel'O c'est tous les jeudi de l'été du 6 Juin au Jeudi 4 Septembre. »



Le Maire, Christian PUHARRÉ
06.19.04.89.69

